

L'avenir de l'amiante lié à l'expansion des marchés de fibro-ciment en Europe

(Association des mines)

Par Jacques Dussault
THETFORD MINES — L'avenir de l'industrie de l'amiante au Québec est lié au développement des marchés de fibro-ciment en Europe et dans les pays du tiers-monde. C'est du moins la con-

clusion à laquelle en vient l'Association des mines d'amiante du Québec suite à des récents relevés effectués par la Maison Placement Canada. Ceux-ci démontreraient que le taux de progression de la consommation d'amiante aux

Etats-Unis se limite à un pour cent tandis que la demande dans les pays en voie de développement atteindrait 6 à 8 pour cent par année et que dans certaines régions du monde comme le Moyen Orient, l'Amérique du Sud et le Bassin du Paci-

fique, la consommation serait deux fois plus élevée.

Ainsi, le marché américain ne représenterait en valeur que le tiers des exportations d'amiante contre 50 pour cent en volume. Il permettrait aux producteurs miniers d'écouler des fibres

courtes, qui autrement resteraient invendues.

Selon l'A.M.A.Q., les conditions qui prévalent autour de l'industrie de l'amiante du Québec permettent de constater que le développement des secteurs primaire et secondaire bien

qu'il soit complémentaire, répond à des impératifs différents. Ainsi, elle considère qu'une politique visant à optimiser la rentabilité publique devrait respecter cet état de fait.

L'Association des mines d'amiante du Québec se dit en faveur d'une politique et

d'une fiscalité minière encourageant la transformation accrue de l'amiante. Par contre, elle estime qu'une décision politique en ce sens ne devrait pas freiner la rationalisation et la mise en marché de la production de la fibre d'amiante et ainsi réduire les bénéfices que les

Québécois en perçoivent.

Elle soutient enfin que la recherche de rationalisation des deux secteurs pourrait s'effectuer séparément, soit une au niveau du ministère des Richesses naturelles et l'autre à celui du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Glanures thetfordoises

L'Association des bénévoles du Pavillon St-Joseph de Thetford Mines vient d'élire son nouvel exécutif qui est composé de Mmes Rita Dussault, vice-présidente, Hélène Cyr, secrétaire, et des responsables des différents comités, soit Réjeanne Lemay (recrutement), Cécile Perron (réception), Madeleine Vallée (loisirs), Bibiane Lapointe (téléphone), Thérèse Marton (liturgie) et Gaby Lafrance (publicité).

— 0 —

La prochaine assemblée de la Commission scolaire de Thetford Mines aura lieu ce soir 20 heures au Centre administratif.

— 0 —

Une clinique de puériculture et d'immunisation contre DCT, polio, rougeole, rubéole, anti-varicelle se tiendra aujourd'hui de 14 à 15 heures, à l'École Pie XII de Disraeli.

— 0 —

L'assemblée mensuelle du club de l'Age d'Or de St-Alphonse aura lieu ce soir à 19 heures 30. Celle-ci sera suivie de l'élection des membres du conseil

Le ministère des Richesses naturelles doit encourager les investissements...

(M. Richard Michon)

Par Jacques Dussault
THETFORD MINES — Pour maintenir et poursuivre une recherche d'augmentation de la rentabilité publique provenant du développement minier, le ministère des Richesses naturelles doit encourager les investissements privés et publics à tous les stades du développement minier, soit l'exploration, l'extraction, le traitement et la fabrication.

C'est ce qu'a déclaré hier le responsable de l'information de l'Association des mines d'amiante du Québec, M. Richard Michon, lors qu'il s'adressait aux membres de la Chambre de commerce de Thetford Mines à l'occasion de l'assemblée générale de cet organisme.

Selon M. Michon, les investissements provenant du Québec dans les nouveaux projets permettraient une participation plus importante aux prises de décisions institutionnelles. Si

tel est le but visé par les autorités gouvernementales, disait-il, il faudra donc assurer une stabilité et un rendement équitable des investissements par une réglementation claire, simple et à long terme. Ainsi, il précisait que le gouvernement du Manitoba a fixé ce rendement à 18 pour cent.

Richesse collective

Pour ce qui est de la richesse collective, M. Mi-

chon estime que la rente que retire le gouvernement de l'exploitation des ressources ne devrait pas servir au financement des dépenses quotidiennes, mais à des projets précis, rentables et d'intérêt collectif pour suppléer à l'épuisement des ressources. Par ailleurs, il soulignait que toute la fiscalité minière doit s'orienter vers la rentabilité à long terme et favoriser la poursuite du développement minier par l'entreprise privée et le secteur public.

Le porte-parole de l'Association des mines d'amiante du Québec soutient que le concept de la rentabilité publique exige en outre une meilleure coordination entre les divers organismes à vocation économique et aussi entre les différents pa-

liers de gouvernements et l'entreprise privée. De cette coordination découleront les véritables

priorités de développement et le mieux être de la collectivité toute entière, de conclure M. Michon.

VEILLEUX AUTO ELECTRIQUE ENR. REMORQUAGE

Réparations de générateurs, alternateurs, régulateurs, démarreurs, etc.

Vente et réparation de moteurs, électriques, 110/220 volts

Centre autorisé pour la vente et la réparation des outils Black & Decker

Thetford Mines, 86 Dodier ouest - Tél.: 335-7060

Les enseignants pressés de toucher leur rétroactivité

THETFORD MINES (PS) Les membres du syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante, affiliés à la CEQ, attendent avec impatience leur rétroactivité.

C'est pourquoi, dans une lettre adressée aux trois directeurs généraux concernés, le président Robert Tarini les invite à verser toutes les sommes dues avant le 31 décembre prochain.

M. Tarini veut ainsi éviter une perte substantielle des argents dus en raison de la hausse d'impôt prévue pour 1977. Plusieurs enseignants, pour ne pas dire la majorité, souhaitent que ces argents soient inclus dans le TP-4 de 1976 et pour se faire, devront

les recevoir avant la fin de la présente année.

Dans sa missive, M. Tarini précise que le calcul des sommes devra s'effectuer à partir des montants prévus dans le chapitre 6-0.00 des textes de l'entente provinciale du 17 septembre dernier et qui fut signée par les parties le 20 octobre 1976.

M. Tarini soutient qu'un refus, ou toutes conditions exigées par les commissions scolaires pour le versement de ces montants, sera considéré comme un geste de harcèlement à l'endroit des enseignants.

Dans cette lettre datée du 1er novembre 1976, le président du syndicat invite les commissions scolaires à

donner une réponse dans un délai de dix jours sinon, dit-il, "votre silence sera considéré comme un refus".

M. Tarini est confiant d'obtenir une réponse favorable dans les prochains jours. D'ailleurs, il ne voit aucune raison majeure qui empêcherait les commissions scolaires de verser la rétroactivité.

FORTIN ALUMINIUM
Gouttières sans joint et revêtement
THETFORD MINES
1361 av. Boul. Smith
(418) 338-4343
St-Romain (418) 488-2429
Nous acceptons les appels à frais fixes



Hiver rigoureux?

Nous sommes encore au début de novembre et déjà la neige s'accumule sur les branches des sapins. Quelle sorte d'hiver aurons-nous? (Photo La Tribune, Florianne Gaudreau)

Une bonne année pour le musée minéralogique

BLACK LAKE (JD) - Le musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante vient de terminer ses activités pour 1976 et cette première année d'opération s'est avérée un réel succès.

En effet, c'est grâce à la contribution monétaire du

ministère des Affaires culturelles et à celle de nombreux organismes et individus que le musée a pu ouvrir ses portes à l'été 1976. Afin de poursuivre se doit d'offrir à toute la population, la direction souhaiterait que tous ceux qui voient l'utilité et la nécessité de ce musée ou centre d'exposition dans la région, souscrivent à nouveau cette année.

Il faut souligner ici que les coûts d'opération annuels ne peuvent être couverts uniquement par la subvention du MAC.

Tous ceux qui ont visité le musée auront pu observer les diverses catégories de matériel qui pouvaient y être exposées. Ainsi, la direction fait appel à toute personne qui posséderait, soit des minéraux, des fossiles, des photos anciennes, du vieux équipement minier, des cartes géologiques ou autres. Les intéressés peuvent prendre contact avec la responsable, Mme Suzette Allard Gosselin au numéro 423-2429.

Le matériel peut être donné ou prêté au musée. Dans ce dernier cas, le prêteur recevra une copie de sa feuille de prêt, où se trouvera indiqué la description de l'objet en question, son code et sa valeur, ainsi que la date de retrait, s'il y a lieu.

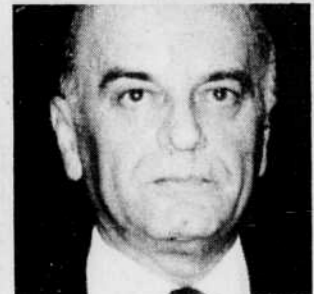
Les chèques doivent être faits à l'ordre de SOMIRA, Musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante, C.P. 462, Thetford Mines. La direction tient à préciser que des reçus seront émis pour fins d'impôt.

La direction du musée a par ailleurs rendu publique le bilan de ses activités pour la période du 12 septembre au 31 octobre. Au cours des 12 journées d'opération, un total de 350 personnes ont visité le musée.

Disraeli

L'ex-maire Guertin honoré

DISRAELI (PS) — Plus d'une centaine de citoyens de la municipalité de Disraeli se sont réunis hier soir dans le but de démontrer leur gratitude envers celui qui, au cours des



M. René Guertin

quatorze dernières années, a occupé la fonction de Premier magistrat.

D'ailleurs, le maire actuel

de Disraeli, M. François Beaudoin, n'a pas manqué de souligner que "14 ans au sein d'un conseil municipal, ça se fête". Selon lui, on peut rester indifférent face au travail et au développement de M. René Guertin qui n'a jamais compté ses heures pour le bien de sa population et la prospérité de sa municipalité.

M. Guertin s'est vu dans l'obligation de résilier ses fonctions de maire de Disraeli, au cours des derniers mois, en raison d'un manque de disponibilité. Les résidents de cette municipalité n'ont pas voulu attendre plus longtemps pour lui souligner toute leur appréciation.

Et M. Guertin en gardera un souvenir tangible puis-

qu'il a reçu une magnifique plaque sur laquelle sont inscrits tous les noms des conseillers qui ont siégé avec lui depuis 1963 ainsi que celui des trois secrétaires-trésoriers. Les différents organismes et associations se sont également cotisés pour lui offrir une maquette.

Visiblement ému, M. Guertin s'est dit très surpris d'une telle manifestation à son égard. "J'apprécie d'autant plus cette marque de gratitude que les hommes publics sont plus souvent critiqués lors et leur mandat et oubliés par la suite". Tout en gardant un excellent souvenir de son passage à l'Hôtel de ville, M. Guertin a réitéré sa confiance quant à l'avenir de Disraeli.

1 but et 3 aides pour Legendre

BLACK LAKE (AG) - Le Paquet Autobus Brasserie Bollard s'est emparé de la première position de la Ligue du Vieux Poêle Molson de Black Lake, en remportant une victoire de 6-2 sur les Lions, qui ont ainsi été relégués au deuxième rang.

Réal Gagnon a dirigé l'offensive des vainqueurs avec un tour de chapeau. Richard Boudreau s'est également distingué avec deux buts tandis que Marcel Laflamme a complété le pointage. Royal Gagné et Jean-Pierre Larose ont réussi les filets des Lions.

Dans la deuxième partie du programme double, le Bégin Meubles-Mercier Marine a décroché un gain de 8-4 sur les Chevaliers de Colomb - Club Le Marquis.

Jacques Baril a connu une excellente soirée en y allant de trois buts et autant d'assistances. René Gosselin a compté à deux reprises tandis que les autres compteurs ont été Marquis Leclerc, Jeannot Legendre et Daniel Boudjack. En plus de son but, Jeannot Legendre a obtenu trois passes.

Les buts des Chevaliers

sont allés à Roland Gravel, Bertrand Gingras, Normand Fortier et Gilles Gravel.

Le Paquet-Autobus a maintenant 10 points au classement, soit un de plus que les Lions Le Bégin Meubles-Mercier Marine s'est emparé de la 3e place avec sept points, devançant les Chevaliers par un point.

Le prochain programme double sera présenté mercredi soir à compter de 20 heures. Les Lions rencontreront le Bégin Meubles-Mercier Marine tandis que les Chevaliers de Colomb feront face au Paquet Autobus-Brasserie Bollard.

Les pneus Métivier Ltée

GOOD YEAR

PNEUS D'HIVER

Nous avons ceux qu'il vous faut - au prix qu'il vous faut!

Adhérence sans crampons

Le radial à glace

de **GOOD YEAR**

Le meilleur pneu d'adhérence Goodyear pour les voitures nord-américaines

A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

- MOTIF EXCLUSIF DE LA SEMELLE — conçu par ordinateur et se composant de rainures centrales solides et de crampons renforcés dans l'épaulement pour une adhérence efficace
- CAOUTCHOUC EXCLUSIF DE LA SEMELLE — conçu par Goodyear. Il maintient un plus grand degré de souplesse à des températures inférieures au niveau de congélation. La semelle s'adapte donc plus promptement aux surfaces de la chaussée
- DEUX CEINTURES EN CÂBLÉ FLEXTEX — 5 fois plus robuste que l'acier tout en étant plus souple que ce dernier. Le Flexten assure un roulement doux et aide à protéger contre les chaussées et les courbes endommagées

RADIAL D'HIVER F32

LES PNEUS MÉTIVIER LTEE

THETFORD MINES 1161 RD. BOUL. SMITH (418) 338-2191

VICTORIAVILLE 1325 EST. NOTRE-DAME 758-8844 et 758-7579

UNE FOIS
c'est souvent suffisant
QUATRE FOIS
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

LA TRIBUNE de victoriaville

VICTORIAVILLE, MARDI, 9 NOVEMBRE 1976

UNE FOIS
c'est souvent suffisant
QUATRE FOIS
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

Warwick Woolen Mills investit \$425,000 dans l'achat d'une nouvelle machinerie

WARWICK (SB) — Au moins six emplois seront créés directement et à une dizaine d'autres indirectement par l'investissement de \$425,000 qu'est sur le point d'effectuer la com-

pagnie Warwick Woolen Mills dans l'achat de nouvelle machinerie. Bénéficiant d'une aide de \$85,000 du ministère fédéral de l'expansion économique régionale, l'entreprise fera

l'acquisition de 12 métiers à tisser sans navette (les plus modernes qui soient) qui viendront s'ajouter aux 42 déjà existants. Cela lui permettra d'augmenter sensiblement le volume de sa

production locale et de rapatrier à Warwick le tissage qu'elle confie actuellement à la compagnie Textile Marquis de Rigaud, soit le cinquième de sa production de tissu laineux.

En prévision

Le volume des commandes de la compagnie étant présentement à un niveau assez peu élevé, l'acquisition de la nouvelle machinerie n'est pas une urgence, selon le contrôleur de la firme, M. Henri Perreault. Mais quand la

production pourra reprendre son rythme régulier, Warwick Woolen sera alors à même de faire face à toute la demande, ce qui n'était pas toujours le cas jusqu'à maintenant, et c'est alors que pourra être embauchée la main-d'oeuvre supplémentaire.

Cela n'empêchera toutefois pas que les nouveaux

métiers soient mis en marche dès leur installation. L'on s'en servira régulièrement, mais à vitesse réduite.

D'Italie

C'est d'Italie que seront expédiés les métiers. Six doivent être incessamment de façon à pouvoir entrer en opération dès la fin de no-

vembre ou le début de décembre et les six autres sont attendus en janvier ou février.

La compagnie Warwick Woolen Mills donne présentement du travail à 180 employés et produit, outre des tissages laineux, des tricots de fibres synthétiques. Son chiffre d'affaire annuel est d'environ \$7 millions.



L'hiver menace

Le début de novembre nous a habitués, un peu prématurément, à ce genre de paysage. Jusqu'à maintenant, le manteau blanc a eu une existence

éphémère. Faut-il prendre au sérieux les menaces du bonhomme hiver?

(Photo La Tribune, Jules Jeanson)

Stationnement nocturne permis dans les parcs

VICTORIAVILLE (SB) — Afin de ne pas pénaliser les automobilistes

Le Cegep devrait recevoir

des nouvelles bientôt...

VICTORIAVILLE (PP) Le directeur-général du CEGEP de Victoriaville devrait normalement recevoir au cours de cette semaine une réponse du ministère de l'Éducation au sujet de la construction d'une annexe pour l'éducation physique.

Il est prévisible que la réponse du ministère sera positive. Le dossier en est rendu à sa phase II: il s'agit du choix des équipements et des matériaux de finition. Cette phase a été quelque peu retardée afin d'y apporter des améliorations. Les documents ont été déposés à Québec vers la mi-octobre et c'est leur

qui n'ont pas de cour privée où garer leur voiture cet hiver, la ville a

approbation qu'on attend au CEGEP de Victoriaville.

Avec cette approbation, viendra en même temps l'autorisation de passer à la phase III, celle de la confection des plans et devis définitifs. Selon M. Pierre Falardeau, directeur de l'équipement au CEGEP, cette phase devrait se faire rapidement, surtout que le ministère a raccourci ses délais pour accepter les plans. Ensuite, viendront les soumissions.

Il n'y aurait qu'un retard de 2 semaines sur le calendrier révisé, lequel prévoyait déjà un retard d'un mois sur le calendrier initial.

décidé de répéter son expérience de l'an dernier en tolérant, sur une base rotative, le stationnement de nuit dans les différents parcs de stationnement municipaux.

Ainsi, il sera permis de stationner dans le parc Demers durant les nuits du dimanche au lundi et du mardi au mercredi, dans le stationnement Desjardins du lundi au mardi et du mercredi au jeudi, dans le stationnement Perreault du mardi au mercredi et du jeudi au vendredi, dans le stationnement Laporte du mercredi au jeudi et du

vendredi au samedi, dans le stationnement de Bigarré du jeudi au vendredi et du samedi au dimanche, dans le stationnement du Canadien National (en face de l'hôtel de ville) du vendredi au samedi et du dimanche au lundi, dans le stationnement Folsy du samedi au dimanche et du lundi au mardi et enfin, dans le stationnement des Forges du samedi au dimanche et du lundi au mardi également.

Quant au stationnement de nuit dans les rues, comme dans les années antérieures,

Elections municipales

KINGSEY, (PP) — Les électeurs de Kingsey sont allés aux urnes, dimanche, pour élire un conseiller. Ils ont choisi M. Roger Boissonneault, de préférence à M. Lionel Lemieux.

M. Lemieux, ex-maire et conseiller sortant au siège No 3, a été défait par 98 voix contre 132 pour son opposant, un nouveau venu en politique municipale. Environ 60% des électeurs aptes à voter se sont prévalus de leur droit.

Un autre conseiller a été élu sans opposition: il s'agit de M. Réal Lamontagne, qui remplace M. Hector Lampron au siège 2. Quant à M. René Lemieux, il re-

vient à son siège, sans opposition. Les trois travaillent à Papier Cascade. Malgré la procédure d'élection, un siège rest vacant, avec la démission jeudi dernier, du conseiller Lucien Lampron. Celui-ci n'est plus apte à siéger, étant devenu résident de la municipalité voisine. Une réunion spéciale du conseil, ce soir, doit permettre aux conseillers de désigner un successeur à M. Lampron.

Le maire de Kingsey est M. Pierre Boulay, et les deux conseillers qui restent sont MM. Jean Meloche et Paul Lemieux. L'assemblée de ce soir a aussi pour but d'examiner la

plainte de plaigneurs particuliers relativement à un mauvais service d'égout. Mais, selon les informations prises par la municipalité, le problème ne releverait pas d'elle mais des propriétaires d'un puisard.

Trois élections à Ham-Nord

Les citoyens de Ham-nord ne se sont pas dérangés pour rien, dimanche, puisqu'il leur fallait voter à trois postes de conseillers.

M. Edgar Morin a fait la lutte à M. Albert Garneau: il l'a remporté par 339 voix contre 190 à M. Garneau. Les deux sortaient de charge, mais M. Morin a dû changer de siège parce qu'il

a changé de lieu de résidence.

M. René Couture, sortant de charge, revient conseiller avec 329 voix contre 192 à son opposant, M. Claude Goulet.

Deux nouveaux venus s'affrontaient au siège no 3: M. Fernand Turcotte a recueilli 295 voix, et M. Fernand Morin, 232.

St Rosaire

A St-Rosaire, où il y avait aussi des élections dimanche, le conseiller sortant Réjean Poisson a été défait par M. Pierre Houle, chacun ayant recueilli respectivement 115 et 234 voix.

Faits divers

Le chef Jean Dion et un caporal de la Sûreté du Québec ont dû se rendre sur les lignes de piquetage de l'Hydro-Québec en fin d'après-midi hier pour permettre aux employés cadres de sortir des locaux de la compagnie d'Etat.

Aucun incident n'a été rapporté. Les employés syndiqués ont tout simplement ressuscité la tactique de harcèlement qui nécessitait la présence de policiers aux entrées de la bâtisse de l'Hydro tous les matins et tous les après-midis, au début de l'automne.

ARTHABASKA (SB) — Un accrochage entre deux voitures, dont l'une stationnaire en bordure de la rue, a causé des dommages évalués à \$800 approximativement en face du 44 Girouard à Arthabaska.

L'accident s'est produit lorsque, suite à une fausse manœuvre, l'automobile de Denis Courtois de Victoriaville est allée heurter par l'arrière, celle de M. Florent Huot d'Arthabaska, qui avait été stationnée au bord de la rue. M. Courtois n'a pas été blessé. Le constable Potvin de la police municipale d'Arthabaska a effectué les constatations d'usage.

Les policiers d'Arthabaska n'ont d'autre part procédé à aucune arrestation en fin de semaine en rapport avec le vol de \$2,000 perpétré dans un hôtel de l'endroit vendredi matin. L'enquête se poursuit.

Chronique judiciaire

ARTHABASKA (PP) — La cour des Sessions de la paix siège cette semaine, sous la présidence du juge Roch Lefrançois. La journée d'hier a été consacrée surtout à des infractions au code de la route et aux règlements de la construction. Toutefois, deux enquêtes préliminaires ont été ajournées au 22 novembre, dans des affaires de stupéfiants; dans l'un des deux cas, il s'agit de possession de 37 capsules de phencyclidine, rien de moins.

Le reste de la semaine sera surtout consacré à des enquêtes préliminaires pour des motifs divers, allant de la fraude à des voies de faits. On retrouvera encore une fois Juliette D. de St-Louis, qui aura son enquête pour voies de faits graves. Le juge Lefrançois présidera aussi au procès d'un enseignant de Princeville accusé de voies de faits. Plusieurs receleurs de voitures passeront également devant le tribunal.

Deux jeunes ont décroché chacun \$50 d'amende pour

Dossier Boileau

On attend le rapport du ministre Forget

ARTHABASKA, (SB) — Le maire Roux d'Arthabaska a dit attendre le rapport du ministre Forget jeudi au plus tard concernant l'affaire Boileau et a dit croire qu'il contiendrait les éléments de solution nécessaires au problème financier de la firme d'ambulance.

Selon lui, il a été prouvé, noir sur blanc, au ministre qu'une grande partie du sec-

teur couvert par l'entreprise Boileau est non rentable et qu'une aide ministérielle est de ce fait nécessaire.

M. Roux, qui n'a pas nié que des solutions de rechange sont quand même envisagées advenant un refus de Québec, a dit avoir bien hâte que ce dossier soit classé et a affirmé qu'il le sera "avant mon départ en vacances peu après les élections".

Remise de trophées au Club Ayrshire

VICTORIAVILLE (JR) — Lors de la remise de trophées du Club Ayrshire, qui s'est tenue à la plage Hamel, MM. Maurice et Marcellin Therrien, d'Arthabaska, ont remporté le premier prix dans la catégorie 10 ans et plus et le premier prix pour la meilleure BCA (Break Comparaison Average: Moyenne canadienne de la race).

Dans la classe deux ans et cinq ans, le trophée de la meilleure productrice est

allé à M. Marcel Rondeau. Dans la classe trois ans et quatre ans, c'est M. Yvan Lussier qui s'est mérité le premier prix. La plus haute augmentation de BCA a été enregistrée par M. Guy Fournier de St-Rosaire.

La remise de trophées a attiré plus de 600 personnes de toutes les régions du Québec. L'an dernier, MM. Marcellin et Maurice Therrien s'étaient mérités cinq trophées dans les différentes catégories.

Première défaite

WARWICK (JR) — Les Frontenacs de Tingwick ont su profiter de leurs nombreux avantages numériques pour infliger une première défaite au V. Boutin de Plessisville dans la ligue inter-cités Molson des Bois-Francis devant 225 spectateurs à l'aréna de Warwick dimanche soir. Ils l'ont emporté 6-4, se méritant ainsi une première victoire en saison régulière.

Compteurs

Les compteurs des gagnants furent Denis Noël, deux buts, Jean-Marc Alaire, Daniel Doyon, Marcel Bergeron et Pierre Bergeron. Pour les perdants, Gérard Ouellet a trouvé le fond du filet deux fois et Charles Breton et Gaby Michaud ont complété.

Les pneus Métivier Ltée



PNEUS D'HIVER

Nous avons ceux qu'il vous faut - au prix qu'il vous faut!

Adhérence sans crampons

Le radial à glace

de **GOODYEAR**

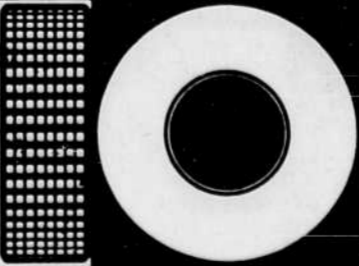


Le meilleur pneu d'adhérence Goodyear pour les voitures nord-américaines

A DES PRIX DEFIAANT TOUTE CONCURRENCE

- MOTIF EXCLUSIF DE LA SEMELLE — conçu par ordinateur et se composant de rainures centrales solides et de crampons renforcés dans l'épaulement pour une adhérence efficace
- CAOUTCHOUC EXCLUSIF DE LA SEMELLE — conçu par Goodyear. Il maintient un plus grand degré de souplesse à des températures inférieures au niveau de congélation. La semelle s'adapte donc plus promptement aux surfaces de la chaussée
- DEUX CEINTURES EN CÂBLE FLEXTEN — 5 fois plus robuste que l'acier tout en étant plus souple que ce dernier. Le Flexten assure un roulement doux et aide à protéger contre les chaussées et les courbes endommagées

RADIAL D'HIVER F32



LES PNEUS MÉTIVIER LTEE

THETFORD MINES 1161 NORD, BOUL. SMITH (418) 338-2191

VICTORIAVILLE 1325 EST, NOTRE-DAME 758-8844 et 758-7579

Pourquoi chercher ailleurs...
LEBLANC TV RADIO MUSIQUE
 "Le Roi du Disque et de la Cassette"
 "LUI IL L'A AFFAIRE"
 1165, rue de Lalonde - Tél.: 472-2309
 Drummondville sud, P.Q.

LA TRIBUNE de drummondville

IMMEUBLES McKINNON
 GEORGES HUBERDEAU
 308, 4e Avenue, près de l'église - WICKHAM
398-7410
 131827

DRUMMONDVILLE, MARDI, 9 NOVEMBRE 1976

Contrat liant la cité et St-Nicéphore annulé?

par François Gougeon
DRUMMONDVILLE - Comme La Tribune l'a laissé entendre dans un article d'information exclusif, de son édition du 4 novembre dernier, la cité de Drummondville portera devant la cour de la Commission municipale du Québec une requête contre St-Nicéphore, afin d'annuler un contrat de fourniture en eau potable à cette municipalité.

La convention, signée par des responsables des Services de protection de l'environnement, le 14 août 1973, fait ici plutôt référence au projet de Place Loraine de St-Nicéphore; litige qui ne date pas d'hier qui en est maintenant à son point culminant.

La ville, par le biais de son aviseur légal Me Jacques Biron, fait état de différents points dans sa requête, dont le texte rendu public à la séance du conseil municipal hier soir, sera présenté à la

Commission municipale du Québec, dès que celle-ci aura fixé une date de l'audition de la cause. Notamment, on peut lire que la demande initiale du projet de construction ne concernait que 20 unités de logement, par rapport à 120 en réalité et fut approuvée le 8 juillet 1976 par les Services de Protection de l'environnement, alors que la cité de Drummondville elle-même, responsable de la fourniture de l'eau, n'était avisée de ce projet "sous toute réserve" que le 22 juillet 1976. Cet aspect pour le moins nébuleux de la question devait faire dire au conseiller Bruno Smith "qu'il serait temps que le Gouvernement mette de l'ordre dans ses affaires".

Un tel agissement est, selon lui, totalement inadmissible, voire même inconscient car, ainsi, "le développement se fait en périphérie du centre et la cité

doit écoper des coûts qui lui coûteront les agrandissements du filtre municipal".

Outre les problèmes de détérioration possible de l'usine de filtration en raison de l'abus, la requête s'en prend au promoteur du projet, Lionel Houle Ltée, qui avait refusé à la ville toute garantie susceptible de protéger la nature communautaire des services par les parties.

Faisant valoir différents autres points, la requête

développement rationnel des équipements utilisés par les parties.

veut également voir ordonner, de la part de la Commission, que St-Nicéphore restreigne tout développement nouveau jusqu'à ce que les équipements en place puissent permettre, avec certaines conditions aux promoteurs, semblable à ce qui existe à Drummondville lors de l'installation de services.

"Invitation venue de nulle part"

(Jean-Marie Boisvert)

DRUMMONDVILLE (FG) - Le conseiller Jean-Marie Boisvert a exprimé son désaccord avec la venue à Drummondville du ministre Victor Goldbloom, surtout que le conseil a reçu

une invitation d'aller la rencontrer "personnellement", sans savoir qui était le responsable de la rencontre.

Le commentaire du promoteur devait soulever un mini-tolé de protestations chez les conseillers particulièrement "étiquetés" au parti qui représente le ministre des Affaires municipales, dont Raymond Luneau, Lucien Couture et Lindor Letendre.

Et Jean-Marie Boisvert de poursuivre: "Mais qui a pris la permission au nom du conseil de nous inviter à rencontrer Goldbloom, au Dauphin, jeudi à 15 heures". Critiquant cette invitation qui lui est parvenue, semble-t-il de nulle part "ou du ministre qui s'est invité", M. Boisvert se voyait appuyé par son confrère de droite, à la table du conseil, Marcel Joyal. Il souligna notamment qu'un telle chose, en pleine campagne électorale, "manque de décence à l'endroit du public".

Par un jeu de passe-passe que lui seul sait rendre à merveille, le maire Bernier, qui tenta toujours de demeurer neutre, réussit indirectement à faire savoir que l'organisation libérale du comté était l'instigatrice d'une telle rencontre. Le maire, qui voulait définitivement que la discussion prenne fin, lança tout bonnement: "Mais on a simplement à l'annuler cette visite", aux grands cris de désarroi des conseillers Letendre et Couture dont le dernier souligna à ses collègues qu'il "faut du respect envers un ministre et que de toute façon, il ne faut pas en avoir peur"; ce qui en fit sourire plusieurs.

A brûle pourpoint

Les services récréatifs et communautaires de Drummondville-Sud annoncent pour vendredi prochain, le 12 novembre, à la polyvalente La Poudrière, la tenue d'un spectacle de ballet-jazz présenté par 18 jeunes filles âgées entre 5 et 10 ans. Cette jeune troupe, qui a pris naissance l'an dernier, est dirigée par des instructeurs bénévoles dont mesdemoiselles Sylvie Pelletier, Carole Courchesne et Nicole Gallant.

Au cours de la journée de demain, le bureau de médecine préventive du DSC de Drummondville organisera une autre clinique. Elle se tiendra à l'école du Christ-Roi, dans la paroisse du même nom à Drummondville-Sud, dès 14 heures.

A sa réunion hebdomadaire de ce soir, le club Richelieu de Drummondville présentera comme conférencier Me Yves Brunet. Venant de vivre le conflit de la construction, il parlera plus spécifiquement, aux dires des responsables, "de la situation ouvrière actuelle, où nous allons dans la province avec les syndicats, et la législation du travail".

Quant au club Rotary, qui se réunit également ce soir, il sera question des récents démêlés entre le Vatican et Mgr Lefebvre, par le Père Hector Bibeau, de la Maison des Monfortains à Drummondville-Nord.

Le sport à Drummondville

DRUMMONDVILLE (RJ) - Le circuit de courses de stock-cars La Belle Province, qui vient de connaître une autre palpitante saison sur les pistes de terre battue, honorera ses champions samedi, le 20 novembre, prochain à la salle Odilon Tessier lors du 3e banquet annuel. "Lors de cette réception, il y aura remise des argents du Fond de Points O'Keefe et des trophées par lesquels nous tenterons de souligner les prouesses ou encore de reconnaître soit le talent ou le mérite des meilleurs coureurs automobiles au Québec", a fait savoir Gaston Salvais, coordonnateur du circuit.

Dans la ligne du Bon Coup de Pouce Labatt, les équipes St-Bonaventure et Bar Odilon ont savouré la victoire. Le St-Bonaventure s'est approché à deux points du second rang détenu par le Moduline en battant cette dernière équipe au compte de 6 à 5. C'est Claude Denoncourt qui a eu l'honneur d'inscrire le filet vainqueur alors qu'il ne restait que deux secondes à jouer dans la partie. Charles Lamarche fut cependant l'étoile des siens avec quatre buts, l'autre allant à Michel Caya. Dans l'autre joute, le Bar Odilon a repris le premier rang en écrasant le I.T.E. 10 à 3. Yvon Camiré et Germain Gauthier ont réussi des trucs du chapeau pour les gagnants.

"Si tu veux connaître le yoga davantage, si tu veux connaître la vie davantage, sois des nôtres". Tel est le thème lancé par l'Institut de yoga de Drummondville en rapport avec une soirée d'information qui aura lieu demain soir à 19 heures au collège Marie-de-la-Présentation. Cette soirée comprendra des cours physiques, des détentées au sol et des allocutions. Mlle Colette Lemaire lance l'invitation à tous les intéressés.

Ce fut au tour de Micheline Boucher de tirer son épingle du jeu lors du récent programme de la ligue de quilles des Pieds Légers Molson. Elle a en effet réussi le plus haut simple de la semaine (174) et le plus haut triple (450). Chez les hommes, Jean-Claude Richard inscrivait un simple de 177 alors que le meilleur triple allait au crédit de Marcel Proulx, soit 472. Au classement général, le Pierre Bergeron Texaco mène avec 15 points, deux de plus que le Salon de Coiffure Elle et Lui.

Dans la ligue de quilles Cité Labatt 50, c'est Jocelyn Clerc qui a été l'étoile incontestée du dernier programme avec un simple de 238 et un triple de 652. La lutte est apr ailleurs très vive au classement des équipes avec le Charal Inc. en tête avec 18 points, suivi du Dan Sports et de la Taverne Moderne avec 17, du Nadeau et Nadeau et du Fleuriste St-Damase avec 16 et du Pepsi-Cola avec 15. Les équipes Taxi Central 14, Autobus Drummondville et Normand Cyr Gulf avec 13 chacune, le Café Ray's avec 12 ainsi que le A. St-Pierre et la Boutique Théo avec 9 chacune complètent le classement.

Quelques notes des activités sportives du Centre Récréatif St-Jean-Baptiste... Mme Justine Jutras, capitaine de l'équipe les Meilleures de la ligue de sacs de sable, s'est illustrée lors du dernier programme avec le plus haut carreau (1360), le plus haut simple (4590) et le plus haut double (8340)... C'est Georges Landry qui domine le classement individuel de la ligue de dards avec 25 points... Les équipes Oménil Boucher et Pratte et Fils se partagent le premier rang de la ligue de ballon-volant avec chacune sept points... Aux cartes 500, Irène Gauthier et Pierrette Yergeau ont été proclamées les joueuses par excellence de la semaine en gagnant six parties chacune.



Cérémonie annuelle
 M. Philippe Bernier, maire de Drummondville, salue le monument aux morts du parc St-Frédéric après y avoir déposé une couronne de fleurs à la mémoire des personnes mortes ou disparues durant les différentes guerres auxquelles ont participé des Canadiens. Cette cérémonie aux morts s'est déroulée devant une foule imposante, où plusieurs dizaines de cadets, soldats et vétérans de la dernière grande guerre étaient présents.
 (Photo La Tribune Jean Lauzon)

Assemblée de la Régionale demain

DRUMMONDVILLE (FG) - Comme le veut la loi et la coutume, la Commission scolaire régionale St-François tiendra son assemblée publique mercredi de cette semaine, à compter de 20 heures, à la salle de l'école Jeanne-Mance.

A cette occasion, les commissaires auront à prendre

Viande avariée: amende et prison

DRUMMONDVILLE (GP) - Un résident de St-Nazaire d'Acton, près de Drummondville, M. Régis Bérard, a été condamné à \$1000 d'amende et à 60 jours de prison pour avoir entreposé de la viande non-hygiénique et en fraudant le public en vente de la viande non destinée à la consommation humaine.

Dans la deuxième cause, il a reconnu avoir conspiré à la même époque avec cinq détaillants pour frauder le public en général et mettre en marché de la viande avariée qui fut vendue dans des commerces et au marché public de Drummondville. La sentence de 60 jours de prison peut être purgée pendant les 30 prochaines fins de semaine, en excluant celles de Noël et du nouvel an.

Le juge constate cependant que les crimes dont M. Bérard s'est rendu coupable ont été prémédités et ne constituent pas un "oubli passager". Même s'il a voulu faire "comme les autres", de dire le juge, ce n'est pas une excuse, puisqu'il s'agit là d'un mal très répandu dans notre société.

Le jugement et la sentence ont été prononcés hier par le juge Gilles LaHaye de la cour des sessions de la paix du district de Drummond et mettent un point final à une affaire retentissante qui a soulevé l'émotion populaire l'an dernier.

Le juge a expliqué qu'il tenait compte de divers facteurs pour rendre cette sentence, notamment que l'accusé a plaidé coupable, qu'il a collaboré avec la police, qu'il ne possédait aucun antécédent judiciaire, qu'il a perdu son commerce et des revenus importants à la suite de cette affaire et finalement que toute la publicité entourant cette cause l'a beaucoup affecté dans sa réputation dans son patelin.

Citant le juge Claire Joncas, le magistrat rappelle que les actes reprochés à Bérard "auraient pu mettre en danger la vie de jeunes enfants et de vieillards et affecter la santé des adultes". Par contre, pense le juge LaHaye, l'intérêt public a été mis en danger par l'activité de l'accusé et doit primer sur son intérêt personnel. Cependant, il ne s'agit pas là de venger la société, mais de tenir compte de l'effet dissuasif de la sentence pour empêcher d'autres individus d'agir de la même façon et permettre à l'accusé de se réhabiliter.

Nouveau procès pour Viel: p. 23

des décisions, concernant les services au personnel. Plus précisément, ils devront se pencher sur la demande d'un congé sans solde, des démissions, engagements et l'ouverture d'un

Dans la première cause, qui a abouti à l'amende ou, à défaut de la payer, à quatre mois de prison, M. Bérard s'est reconnu coupable d'avoir entreposé de la viande dans une période de temps qui va de décembre 1974 à mai 1975.

Deux projets acceptés
DRUMMONDVILLE (FG) - Deux autres projets d'Initiatives locales, devant normalement créer six nouveaux emplois, viennent d'être acceptés.

Le premier concerne la municipalité de Notre-Dame du Bon Conseil qui en a fait la demande et s'intitule "Rénovations des lieux de loisirs". Il bénéficie d'une somme de \$15,300 et doit pouvoir créer trois nouveaux emplois.

Le second, demandé par Mme Jeanne Cyr de St-



Alcide Pelchat

A LOUER
 Haut de duplex, beau grand 5 1/2 pièces, plus solarium et pièce de rangement au sous-sol. Libre le 1er décembre. \$130. par mois. Tél.: 472-5084. 134186